

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal

du 27 FEVRIER 2018, à 20H30

L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept février, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BOURCET Michèle, Maire.

PRESENTS : BOURCET Michèle - DELORE Eric - BADET Pascal – HAMELIN Denis – PANCHOT Huguette - HUOT Vincent – CŒUR André – PASSOT Stéphane – DELORE Patricia – THIBERT Jean-Jacques – POULET Eric – TAVERNIER Jacques – BORJON Stéphanie – GENEIX Carole – THIVENT Yves

ABSENTS : Néant

SECRETAIRE : DELORE Eric

- 1) Madame le Maire demande la possibilité d'ajouter deux points à l'ordre du jour : a) regroupement CPINI d'Arbigny et Sermoyer – b) Comité pilotage bassin versant de la seille : accord donné à l'unanimité.

- 2) Procès verbal de la séance du 16 janvier 2018

Le conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de séance

- 3) a) Regroupement des 2 CPINI (Centre de première intervention non intégré) compagnies de pompiers d'Arbigny et Sermoyer

Le conseil approuve la convention à intervenir entre les deux communes fixant les modalités de fonctionnement et les contributions respectives et autorise Mme le Maire à signer le document.

b) Comité pilotage de l'étude de préfiguration de la mise en place d'un établissement public d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Seille – Sont nommés à l'unanimité délégué titulaire Bourcet Michèle et délégué suppléant Delore Eric, tous deux délégués communautaires, pour siéger au sein de ce comité.

- 4) Orientations budgétaires 2018

Bâtiments :

- a) Mise aux normes des sanitaires extérieurs vers la salle polyvalente
- b) Eglise : sécuriser les façades (enlever enduit) et réfection zinguerie
- c) Salle polyvalente : réflexion sur le devenir du parquet actuel : ponçage, remplacement, ...
- d) Garages ancienne école : réfection toiture zinguerie ou simple démolition
- e) Garages sur la place du marché : toiture à revoir

Cimetière : Prévoir la construction de nouvelles cavurnes

Voirie :

- a) Programme de routes à définir
- b) Réfection éventuelle de la place du marché

Futur lotissement - Acquisition de terrains

Abri-Bus : toujours en discussion sur l'opportunité d'en installer et cibler les endroits stratégiques.

Assainissement : Diagnostic du réseau d'assainissement collectif à réaliser tous les 10 ans : une somme sera affectée dans le budget annexe de l'assainissement

Matériel : Acquisition de quelques bancs pour les terrains de pétanque : cour de la mairie et cour de l'ancienne école

- 5) Urbanisme

- 4 déclarations d'intention d'aliéner déposées : pas de droit de préemption exercé par la Commune
- 2 déclarations préalables déposées : 1 pour la pose de panneaux photovoltaïques impasse 2000, 1 pour la construction d'appentis de toit et ravalement façade, rue de la croix
- 1 certificat d'urbanisme de simple information chemin des ravatoux

6) Subventions

Le conseil fixe le montant des subventions allouées aux associations locales et à divers organismes pour 2018.

7) Fiscalité locale directe

Pas de hausse en prévision mais décision finale au vote du budget 2018.

8) Subvention région pour aménagement anciennes salles de classe

Modification du texte de la précédente délibération

9) Communauté de Communes Bresse et Saône

Le conseil accepte le montant de la contribution de la communauté de communes, suite au lissage de la fiscalité lors de la fusion des deux intercommunalités, d'un montant de 56 882 €.

10) Plateforme de dématérialisation des marchés publics

Mise en place par le Département de l'Ain d'une plateforme de dématérialisation des marchés publics suite à l'obligation qui sera faite à compter du 01 octobre 2018 pour les entreprises de répondre par voie électronique et non plus sur support papier : solution de dématérialisation mise à disposition gratuite pour toutes les communes de l'ain.

Le conseil décide d'adhérer à cette plateforme et autorise le maire à signer la convention bi-partite.

11) Démission d'un sapeur-pompier : le conseil prend acte de la décision de Monsieur BOUILLET Frédéric, démissionnaire pour convenances personnelles.

12) Recensement de la population : Madame PANCHOT, coordonnateur communal de l'opération relate le bon fonctionnement des opérations du recensement.

13) Questions diverses : comité de fleurissement : recherche de volontaires bénévoles même ponctuellement (s'adresser à la mairie ou directement au Président Daniel Boisseau) – Stade : l'éclairage a été contrôlé par l'organisme compétent de la fédération (35 points de contrôle) – Maison rue de la croix : de nouveaux locataires sont entrés le week end dernier – Information sera faite au Club de l'Amitié sur les bons transport donnés aux personnes âgées non imposables sur le revenu.

La séance est levée à 23h35.